



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070840

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 26/05/2025 10H29 C:000032 I:32415
V/REF : 1012004
V/Email reçu le Lundi 26/05/2025 a 10H29

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 6744
IMMEUBLE : LE CLOS DES URSULES
RUE DES CASERNES
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 31 Juillet 2025

Référence Marché: M_230760001-1

LOCALISATION : 3 RUE DES CASERNES - BOURG EN BRESSE - MR BUI - 0641424392 - ETG 1 -
LOGT 8014

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE EVIER
PL00001 - PL00017

Donneur d'ordre : Mme E. DUTEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 28 MAI 2025 A 13H30
DEBOUCHAGE DEPUIS LE BRAS DE COLONNE CUISINE
BOUCHON CAUSE PAR DE LA GRAISSE EN PARTIE PRIVATIVE
ECOULEMENT RENDU

LE 2 JUIN 2025 A 09H30
DEBOUCHAGE DEPUIS LE BRAS DE COLONNE EVIER SANS RESULTAT
PAS D'ACCÈS A LA COUR POUR EFFECTUER UN DEBOUCHAGE A LA HP
PREVOIR OUVERTURE DU PORTAIL POUR NOUVELLE INTERVENTION

LE 3 JUIN 2025 A 10H30
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE A LA HP
BLOCAGE EN DALLE A 1 METRE ENVIRON ET IMPOSSIBLE D'ALLER PLUS LOIN SINON
CELA INONDE LE LOGEMENT
LE LOCATAIRE INDIQUE AVOIR PASSÉ 2 BOUTEILLES D'ACIDE DANS LES TUYAUX
FAIRE PASSER UN PLOMBIER CAR IL EST POSSIBLE QUE LES TUYAUX EST FONDU ET
NE LAISSE PLUS DE PASSAGE POUR L'ECOULEMENT

LE 05 JUIN 2025 A 13H30
DEVIS NON REALISABLE CE JOUR . PREVOIR INTER DANS LOGEMENT DU DESSOUS
CHEZ MR KEITAS (UN BON 1016528 A ÉTÉ TRANSMIS)

OBSERVATIONS : GI LGESTION EMAIL en CC le 04/07/25 a 14H53 regis.mahieu@semcoda.com

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

GI LGESTION Email envoyé le 04/07/25 a 14H53 Mme E. DUTEL

VOUS NOUS AVEZ TRANSMIS UNE NOUVELLE DEMANDE DE DÉBOUCHAGE POUR CE LOCATAIRE (1017880) POUR LEQUEL NOUS DEVONS FAIRE PASSER UN PLOMBIER MAIS NOUS DEVONS AVOIR ACCES AU LOGEMENT DU DESSOUS MR FOFANA. MALGRÉ APPELS ET SMS CET OCCUPANT NE NOUS A TOUJOURS PAS RAPPELÉ. NOUS AVONS REPRIS RDV AVEC MR BUI POUR LA NOUVELLE DEMANDE MAIS SI NOUS N'AVONS ACCES AU LOGEMENT DU DESSOUS NOUS NE POURRONS PAS DÉBOUCHER. MERCI DE DIRE A MR FOFANA DE NOUS CONTACTER POUR ETABLIR LE DEVIS PLOMBERIE ADÉQUAT.

RT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 16/06/25 A 08H41 MME E. DUTEL

GA LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 06/06/25 A 14H53 MME E. DUTEL

POUVEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DES OCCUPANTS DU LOGEMENT EN DESSOUS DE MR BUI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diametre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37	139,11
1,00	PL00017-Débouchage Evier canal.Dn<60mm	1	82,44	82,44
2,00	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	2	121,50	243,00
2,00	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	3	121,50	243,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070840

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	707,55
T.V.A. a 10,00%	70,75
TOTAL T.T.C.En EURO	778,30

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1012004 du 26/05/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR BUI Olivier

3 RUE DES CASERNES

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 822 954 du 02/05/2025

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Téléphone : 06.41.42.43.92

06744-00001-00008-00014 H / Type 2 / 01

Etage : 01

Date entrée: 01/08/2017

Délai

Date limite exécution : 10/06/2025

Observations

INTERVENTION URGENTE

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00017 Débouchage Evier canalisations d'évac jusqu'au diam 60mm compris dépose du siphon, nettoyage, repose avec remplacements des joints	1,00	82,44	82,44	8,24	90,68

Total H.T.	128,81
Total TVA	12,88
Total TTC	141,69

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DUTEL Edwige le 26/05/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3 RUE DES CASERNES 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **26/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1012004